

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

4, rue St-Jean-Baptiste
Notre-Dame-des-Neiges
G0L 2E0

AVIS PUBLIC

Adoption du Budget 2023 et PTI 2023, 2024 et 2025

EST par les présentes donné par la soussignée, adjointe au directeur général et greffière :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges adoptera lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le 19 décembre 2022, le budget 2023 ainsi que le programme triennal des immobilisations 2023, 2024 et 2025.

QUE ladite séance aura lieu à la salle municipale située au 17, rue de l'Église à Notre-Dame-des-Neiges à compter de 19h30. Advenant des mauvaises conditions climatiques, la séance est reportée au lendemain à la même heure;

QUE les délibérations du conseil municipal et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisation.

DONNÉ à Notre-Dame-des-Neiges, ce 6^e jour du mois de décembre deux mille vingt-deux.

Signé :

Document Original Signé +

Par La Personne Indiquée Ci-Bas

Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière

Certificat d'affichage et de publication :

Référence : Avis public –Budget 2023 et du PTI 2023, 2024 et 2025

Je soussignée, Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché et publié l'avis ci-annexé, à savoir :

- Sur le tableau situé à l'entrée principale du bureau municipal;
- Sur le site Internet dans la section des avis publics de la municipalité au <https://www.notredamedesneiges.qc.ca>

Entre 8 h30 à 16h30.

En foi de quoi, ce certificat est donné ce 6^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-deux.

Signé :

Document Original Signé +

Par La Personne Indiquée Ci-Bas

Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière